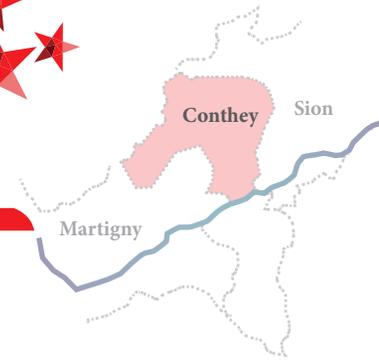




Conthey INFO

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°63 JUILLET 2021



Vie communale

Editorial 1



Economie

Compte 2020 2-4



Autorités

Conseil municipal

Adjudications 5

Autorisations d'exploiter 5

Soutiens financiers 5

Acquisition d'œuvres d'art 5

Mandats de répression 5

Personnel 6

Conseil général

Séance plénière 7-8

Assemblée bourgeoisiale

Pouvoir judiciaire

Présentation 9-10



Avis officiels

Affaires canines 11

Bourses et prêts d'études 11

Contribution à la famille 11

Votations 12

Endommagement 12



Infrastructures & équipements

Arrosage 13

Dangers naturels 13

Agriculture 13

Derborence 14

SMS alerte 14



Formation & jeunesse

Plan de scolarité 2021-2022 15

Organisation 2021-2022 15

Transports et mobilité douce 15

Microsoft 365 16

Projets spécifiques 16

Année scolaire 2020-2021 16

Accueil pré- et parascolaire 17



Santé, social & intégration

Conth'Act 18-19

Sentier didactique 20

Digital café 20

En faveur des aînés 21

Activités parascolaires 21

Journée des enfants 21



Culture, sports & loisirs

Mathilde Roh 22

Mérites contheysans 22

Fête nationale 23

Balade Ovronnaz-Derborence 23

Valaisroule 23

Conthey Show 24-25

Saint Cep 26

Tour Lombarde 27

Manifestations 28



Dany Jollien

Conseiller municipal

Entre travail et vacances...

Nous voici en plein été ; c'est le temps bien mérité des vacances. Pour certains, il faudra encore attendre le mois d'août et pour d'autres, ce sera partie remise, peut-être à l'année prochaine...

L'été est souvent promesse de rencontres et de bons moments de partage autour d'un verre de vin ou d'une raclette. Profitons de ces instants de convivialité pour nous rappeler d'où proviennent ces produits de qualité. Du cep au verre, du bidon de lait au fromage, du bourgeon à la pomme prête à cueillir : il en faut des efforts et des heures de labeur.

Ce travail laborieux est réalisé par des personnes consciencieuses, amoureuses de leur terre et fières de leurs produits. Il est bon de se rappeler que c'est le travail qui permet de mettre du pain sur la table ! Est-il par contre reconnu et rétribué à sa juste valeur actuellement ? Pas si sûr ! La situation du monde agro-vicole est tendue. Cela ne doit toutefois pas nous empêcher de trouver des solutions ensemble et de nous tourner vers l'avenir avec un optimisme réaliste.

Après Chamoson et Sion, Conthey possède la troisième surface viticole du canton avec 3'376'875 m², dont près de 312 hectares en terrasse avec plus de 88 kilomètres de murs en pierres sèches. Ce patrimoine mérite bien d'être mis en valeur. Votre exécutif, désireux de soutenir la viticulture, a initié un projet de maintien du vignoble en terrasse. Un projet de longue haleine qui permettra, aux propriétaires qui le désirent, d'améliorer leurs infrastructures.

Fidèle à ses habitudes, ce Conthey Info présente l'actualité de notre Commune. Vous y découvrirez des informations importantes, qui nous permettront de mieux vivre ensemble. Je ne peux terminer cet édit sans remercier les personnes qui se mettent à la disposition de notre Commune. Merci aux membres des différentes commissions, à l'ensemble du Conseil général, au Pouvoir judiciaire, au personnel communal ainsi qu'à mes collègues du Conseil municipal.

A toutes et tous un bel été et au plaisir d'une prochaine rencontre.
Bien cordialement.

FÊTE NATIONALE

La fête nationale, habituellement organisée à la place de la Tour Lombarde le 31 juillet, est également annulée cette année, vu les mesures imposées dans le domaine du Coronavirus. Le comité d'organisation est toutefois conscient de la convivialité de cette fête nationale et se réjouit de pouvoir rencontrer la population en 2022.

COMPTE 2020

Le compte 2020 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 22 avril 2021 et par le Conseil général le 8 juin 2021. Vous trouverez le fascicule complet du compte avec son message introductif sur le site Internet www.conthey.ch.

Aperçu général

Compte de résultats	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020	Ecart C20/B20	Ecart en %
Charges financières	31'386'116	34'138'070	33'416'943	-721'127	-2.11%
Revenus financiers	39'007'052	38'198'050	38'603'158	405'108	1.06%
Marge d'autofinancement	7'620'936	4'059'980	5'186'215	1'126'235	27.74%
Amortissements planifiés	6'939'090	6'039'100	5'781'501	-257'599	-4.27%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	294'490	0	90'796	90'796	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	91'900	0	-91'900	-100.00%
Excédent de charges	0	1'887'220	686'082	-1'201'138	-63.65%
Excédent de revenus	387'356	0	0		

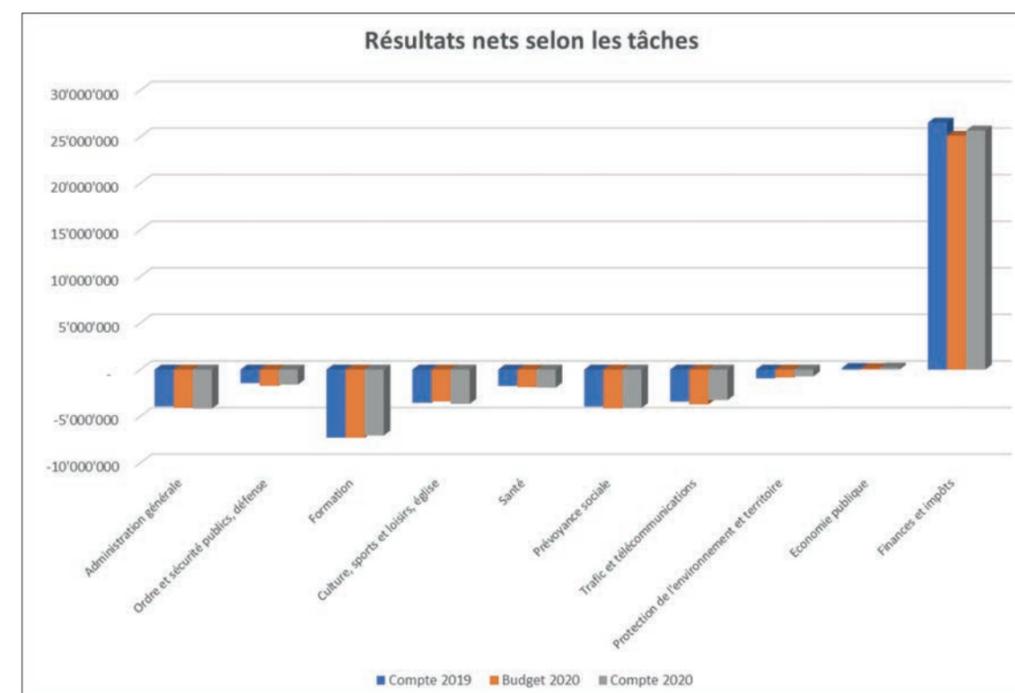
Avec un total de revenus financiers de **CHF 38'603'158** et un total de charges financières de **CHF 33'416'943**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 5'186'215**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 5'781'501** et des attributions aux fonds spéciaux pour **CHF 90'796**, le résultat du compte de fonctionnement présente une perte de **CHF 686'082**.

Compte de résultats selon les tâches

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	4'214'894	263'118	4'341'600	242'400	4'650'407	457'828
Sécurité publique	2'088'349	641'042	2'347'000	608'890	2'182'559	576'154
Enseignement et formation	7'523'868	221'300	7'573'140	264'300	7'404'215	328'551
Culture, loisirs et culte	4'057'578	506'634	4'103'900	697'900	3'897'235	229'320
Santé	1'743'226		1'878'700		1'928'207	
Prévoyance sociale	6'966'818	3'011'581	7'272'300	3'109'600	6'994'809	2'890'290
Trafic	3'961'931	535'566	4'145'900	427'900	3'751'518	479'732
Protection et aménagement de l'environnement	5'677'684	4'755'347	6'005'600	5'164'700	5'922'739	5'202'836
Economie publique	1'234'684	1'410'476	1'162'830	1'320'500	1'145'271	1'358'593
Finances et impôts	1'150'666	27'661'988	1'346'200	26'453'760	1'412'281	27'079'855
Total	17'708'183	1'265'157	16'653'600	2'370'100	14'395'093	1'761'879
Excédent de charges				1'887'220		686'082
Excédent de revenus	387'356					

Le graphique ci-après présente la variation des résultats nets entre le compte 2019, le budget 2020 et le compte 2020 (différence entre les charges et les produits) pour chaque secteur de la Commune.

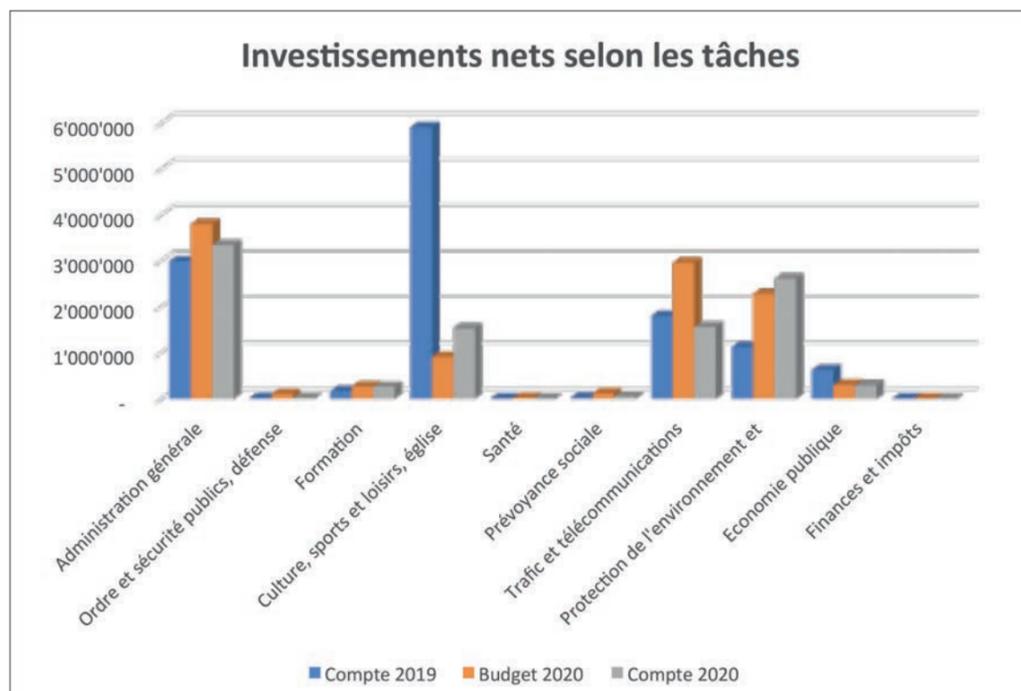


Compte des investissements selon les tâches

Avec un total de dépenses de **CHF 11'293'147** et un total de recettes de **CHF 1'672'846**, le compte d'investissement présente un résultat net de **CHF 9'620'301**.

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	2'985'016		3'795'000		3'338'459	
Sécurité publique	19'728		100'000		14'184	
Enseignement et formation	172'032	11'000	260'000		256'817	365
Culture, loisirs et culte	5'905'286		900'000		1'548'384	29'671
Santé	6'553		11'000		6'694	
Prévoyance sociale	30'951		116'000		46'317	
Trafic	1'972'433	179'895	3'160'000	210'000	1'584'714	34'200
Protection et aménagement de l'environnement	2'575'441	1'458'385	5'086'000	2'818'000	4'123'640	1'521'165
Economie publique	727'652	112'600	1'785'000	1'480'500	373'938	87'445
Finances et impôts						
Total	14'395'093	1'761'879	15'213'000	4'508'500	11'293'147	1'672'846
Excédent de charges		12'633'214		10'704'500		9'620'301
Excédent de revenus						

Le graphique ci-après présente la variation des investissements nets réalisés entre le compte 2019, le budget 2020 et le compte 2020 (différence entre les dépenses et les recettes d'investissement) pour chaque secteur de la Commune.



Dette nette par habitant, indicateur financier

	2019	2020	Moyenne
Dette nette	CHF 14'109'554.52	18'543'640.55	16'326'597.54
Population résidante permanente	8'797	8'837	8'817
Dette nette par habitant	1'604	2'098	1'852

Valeurs indicatives	< 0 CHF	patrimoine net
	0 – 1'000 CHF	endettement faible
	1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
	2'501 – 5'000 CHF	endettement important
	> 5'000 CHF	endettement très important

L'endettement par habitant de **CHF 2'098 au 31.12.2020** est considéré comme moyen.

Conclusion

Malgré la crise sanitaire qui a touché cet exercice, le résultat du compte 2020 est meilleur que celui prévu au budget. Il reste toutefois dans les chiffres rouges. Cependant, la pandémie ainsi que l'introduction progressive de la RFFA auront, sans nul doute, des effets sur les exercices à venir.

Le programme d'investissement ambitieux se poursuit afin de doter la commune de la population et d'assurer des services de qualité aux Contheysannes et Contheysans. Ces réalisations engendreront inévitablement de nouveaux coûts induits qui devront être financés par les ressources de la collectivité.

Le défi qui attend les autorités pour ces prochaines années sera donc de trouver le bon rythme dans la poursuite des investissements nécessaires, tout en maintenant un niveau d'endettement supportable, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Les besoins de la population contheysanne sont importants et réels. Le pro-

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances de mars à juillet 2021, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer et des fournitures de véhicules et de mobiliers, le Conseil municipal, en application de la Loi cantonale concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics, a attribué des mandats aux entreprises suivantes :

- Bativa SA ;
- BEG SA Géologie & Environnement ;
- Charly Gaillard & Fils, sanitaire et ferblanterie SA ;
- Charly Gaillard & Fils, transport et terrassement SA ;
- CENTRE AUTO BROCCARD SA ;
- Dumas Construction SA ;
- Evéquo SA ;
- FASA-FONDERIE ET ATELIERS MECANIKES D'ARDON SA ;
- HES-SO Valais Wallis ;
- Marx containers Sàrl ;
- nomad architectes Valais Sàrl ;
- Oiken SA ;
- PKF Fiduciaire SA ;
- SD Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA ;
- Tuba 9 Sàrl.

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal a octroyé une autorisation d'exploiter aux établissements publics suivants :

- Mc Donald's Suisse Restaurant Sàrl, par Mabrouk Chouki, dès le 26.03.2021 ;
- Auberge-Café-Restaurant Les Rangs, par Patric Tacoz, dès le 23.04.2021 ;
- Restaurant Le Cervin, par Michel Dubuis, dès le 26.04.2021 ;
- Gîte de Lodze, par Marlène Dayer, dès le 18.06.2021.

Soutiens financiers

Le Conseil municipal a attribué un soutien financier aux associations suivantes :

- Association Climb the Giant ;
- Association Grand Mirific ;
- Association Lire et Ecrire ;
- Association suisse des professionnels de la route et des transports ;
- ATE Association transports et environnement ;
- Fondation IPT Valais ;
- Fondation Terre des hommes Valais ;
- UCCP ;
- Suisse Rando.

Acquisition d'œuvres d'art

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir 2 tableaux du peintre contheysan Santiago Arolas, à savoir «Au sommet de l'alpage» et «Prairie heureuse».

Règlement communal sur la gestion des déchets

Le Conseil municipal a prononcé 4 mandats de répression pour des infractions au Règlement sur la gestion des déchets.

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 9 nouvelles collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale :



Carthoblaz Christelle
Collaboratrice administrative
et Substitut au teneur du cadastre
Services techniques
Début d'activité le 01.05.2021



Toberini Stéphanie
Collaboratrice administrative
Services techniques
Début d'activité le 01.06.2021



Métrailler Arnaud
Collaborateur technique à la section des eaux
Infrastructures & Equipements
Début d'activité le 01.06.2021



Imeroski Alija
Apprenti employé de commerce
Début d'activité le 01.08.2021



Buffat Aurélie
Adjointe pédagogique
Accueil pré- et parascolaire
Début d'activité le 01.08.2021



Bovard David
Directeur technique
Infrastructures & Equipements
Début d'activité le 16.08.2021



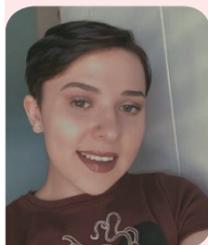
Brose Naomi
Assistante socio-éducative
Accueil pré- et parascolaire
Début d'activité le 01.08.2021



Torres Martinez Romario
Assistant socio-éducatif
Accueil pré- et parascolaire
Début d'activité le 01.08.2021



Martins Carla
Collaboratrice administrative
Services à la population
Début d'activité le 01.09.2021



Félicitations à **Cléa Blanco Villanueva** pour l'obtention de son CFC en qualité d'assistante socio-éducative

Voici la liste des personnes engagées en CDD :

- Adloff Martine, responsable du caveau de la Tour Lombarde
- Berthouzoz Dan, collaborateur technique
- Blanco Villanueva Cléa, assistante socio-éducative
- Conus Patricia, collaboratrice administrative
- Evéquoz Salim, collaborateur administratif
- Rausis Henzo, forestier bûcheron
- Rey Stéphanie, garde site de Derborence
- Vuissoz Grégoire, forestier bûcheron

Le Conseil municipal a pris note des fins de contrat suivants :

- Félix Lucia, chargée de sécurité, Domaines & Bâtiments, au 30.06.2021
- Berthouzoz Eric, responsable informatique, Ecoles, au 30.06.2021
- Gaillard Virginie, assistante socio-éducative, Accueil pré- et parascolaire, au 31.07.2021
- Zambaz Jean-Henri, chef de service, Domaines & Bâtiments, au 31.07.2021
- Dozias Ludovic, responsable du service des eaux, Infrastructures & Equipements, au 30.09.2021

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance plénière

Le Conseil général de Conthey a siégé en séance plénière le mardi 8 juin 2021, à la salle polyvalente de Châteauneuf. Soirée marathon, puisque 16 points figuraient à l'ordre du jour.

Approbation des comptes 2020

Après avoir pris connaissance du plan directeur des énergies de la Commune de Conthey, présenté par des collaborateurs de la société Oiken SA, les Conseillers généraux ont été appelés à valider les comptes 2020 de la Commune. La commission de gestion (COGES), présidée par Kathleen Rossier-Moll, a procédé à l'examen des comptes et obtenu des réponses de la part du Service des Finances. Le rapport final qu'elle a établi a permis aux Conseillers généraux de se faire une idée précise sur l'état de situation des finances communales.

Après avoir pris connaissance des recommandations formulées par la COGES et par l'organe de révision, à savoir PKF Fiduciaire SA, le Conseil général a accepté à l'unanimité les comptes 2020 tel que présentés.

Révision du Règlement du Conseil général

Afin de répondre à des attentes de nouveaux élus, le Conseil général s'est prononcé favorablement pour une révision de son règlement.

De facto, le bureau a mis en place une commission, composée de 7 membres et présidée par Ralf Pellissier, qui sera appelée à analyser et proposer les adaptations du règlement en question.

Postulats

Deux postulats ont été présentés au Conseil général, le premier intitulé **Réflexion de fond sur le vignoble de Conthey**, et le second **Inventaire des bâtiments caractéristiques**.

Julien Fournier, cosignataire avec Emilie Dessimoz, a présenté le premier postulat précité, en évoquant le fait que le monde viticole est à la peine et ne s'en sortira pas, cette fois-ci, sans l'aide du politique. C'est ce qui l'a conduit à suggérer que la Commune de Conthey devienne pionnière en la matière.

Il a rappelé que le vignoble contheysan, de par sa superficie (337 ha) et sa situation topographique étendue, est l'un des plus importants de notre canton. Il s'agit toutefois de constater que ce patrimoine viticole est vieillissant et ne répond plus aux réalités qui régissent le monde viti-vinicole d'aujourd'hui. Il a évoqué par ailleurs les profonds changements que vit le marché du raisin, dus au fait que l'on consomme moins, mais mieux. Cette situation génère par conséquent un abandon de nombre de parcelles, année après année.

Les postulants demandent ainsi à l'exécutif de se pencher sur les thématiques suivantes :

- Analyser la vision pour le vignoble contheysan de demain ;
- Repenser le vignoble contheysan de manière globale ;
- Intégrer les aspects écologiques à la réflexion ;
- Maintenir le projet de maintien du vignoble en terrasse.

Les signataires du second postulat, à savoir Kathleen Rossier-Moll, Frank Philippossian et Josué Coudray, demandent au Conseil municipal d'établir un inventaire des bâtiments caractéristiques, se fondant sur les constats suivants :

- les rénovations, les transformations, voire les changements d'affectation d'anciens bâtiments dans les villages suscitent des interrogations de la population voisine, lorsque les options constructives altèrent durablement le caractère d'origine de ces bâtiments ;
- des jardins, des ruelles...disparaissent, étant remplacés par des surfaces goudronnées ou des places de parc.

Ils relèvent que le but de cet inventaire n'est pas d'empêcher les propriétaires de rénover les anciens bâtiments, mais au contraire de guider les architectes dans des choix conceptuels intégrés, en respectant les dispositions légales applicables en la matière. Il s'agit toutefois de le considérer urgent, vu que les transformations dans les zones « Vieux Village » sont en constante augmentation et qu'il y a lieu, dès lors, de déterminer quel héritage nous souhaitons laisser aux générations futures.

Questions

Gérald Nanchen, inquiet par rapport à **Derborence, victime de son succès**, a adressé une question écrite à ce sujet, dont les réponses lui ont été données par le Conseil municipal.

Il s'agit de relever que la vallée de Derborence, vu les articles dans les journaux, les reportages télévisés et les informations via Internet, connaît un afflux massif de touristes, ce qui génère des problèmes de circulation et de stationnement lors de certains week-ends.

Le Conseil municipal s'est dit conscient que la situation sera encore tendue pour quelques années, mais fait le maximum, en collaboration avec l'Etat du Valais, pour gérer la saison estivale, dans le respect du site, des touristes et, bien sûr, des propriétaires de chalet. Il a indiqué notamment que des courses postales supplémentaires les samedis et dimanches ont été mises en place cette année, ce qui pourrait inciter les touristes à privilégier ce mode de transport pour accéder au site.

Le Conseiller municipal en charge de la sécurité a enfin apporté une explication à Damien Fumeaux, qui relevait une situation délicate à Châteauneuf, en matière de sécurité, en précisant que les habitants peuvent y vivre en toute quiétude et en bonne harmonie,

A votre disposition

Si un sujet vous interpelle, les membres du Conseil général sont à votre écoute et à disposition pour relayer vos préoccupations auprès de l'exécutif communal.

Les coordonnées de chaque membre du Conseil général sont disponibles sur le site Internet de la Commune de Conthey, www.conthey.ch.

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Lors de la séance du 08 juin 2021, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé les comptes 2020 de la Bourgeoisie.

POUVOIR JUDICIAIRE

Le Pouvoir Judiciaire se présente



Mme Armelle Roh,
Juge de Commune



Mme Joëlle Clivaz
Vice-Juge de Commune



Me Stéphanie Fumeaux
Greffière



Chaque 4 ans, Juge et Vice-Juge sont élus par les citoyens(nes). Un Juge/Vice-Juge doit toujours se faire assister d'un greffier. Ce dernier est nommé par le Juge élu.



L'autorité supérieure est le Juge de District. Toutes les compétences sont édictées par l'art. 90 de la Loi d'application du Code Civil Suisse.

Art. 90 Juge de commune

¹ Le juge de commune est compétent pour :

- a) l'inventaire des biens grevés de substitution (art. 490 CC, 100 de la présente loi)
- b) la réception du testament oral (art. 507 CC)
- c) la mise sous scellés des biens successoraux (art. 552 CC, 102 à 104 de la présente loi)
- d) l'inventaire conservatoire de la succession (art. 553 CC, 100 et 101 de la présente loi)
- e) l'administration d'office de la succession (art. 554 CC)
- f) l'ouverture des testaments et pactes successoraux, ainsi que la délivrance des certificats d'héritier après consultation des registres de l'état civil (art. 556 à 559 CC)
- g) la représentation d'un créancier lors du partage (art. 609 al. 1 CC)
- h) la désignation des experts officiels devant estimer le prix d'attribution des immeubles (art. 618 CC)
- i) l'autorisation de procéder à la vente aux enchères publiques de la chose trouvée dans le cas de l'article 721 al 2 CC
- j) connaître de la procédure de mise à ban (art. 258 à 260 CPC).

² Le juge de commune participe en outre à la procédure de purge hypothécaire (art. 828 ss CC) et aux ventes aux enchères publiques (art. 236, 435 CO), conformément aux dispositions de la présente loi (art. 176, 188).

Quand contacter le Juge de commune ?



Ouverture de testaments et pactes successoraux

La lecture du testament et du pacte successoral fait l'objet d'une audience, laquelle est aménagée par le Juge dans le mois qui suit la remise du testament et/ou du pacte successoral.

S'en suit la délivrance d'un certificat d'héritiers.

Démarche à suivre : Lors d'un décès, toute personne en possession d'un testament doit le transmettre au Juge de Commune de domicile du défunt.



Le certificat d'héritiers

Le Juge délivre les certificats d'héritiers après consultation des registres d'état civil (CREFE). Ce document est « une attestation de l'autorité constatant que les personnes sont les seules héritières du De Cujus (défunt) et peuvent disposer de ses biens ».

Démarche à suivre : demande écrite auprès du Juge de Commune par l'(les) héritier(s).

La conciliation

Sauf disposition légale particulière, un procès civil débute par une audience de conciliation devant le Juge de Commune.



En cas d'échec de la conciliation, les compétences du juge de Commune sont limitées pour les affaires :

- « Pécuniaires » dont la valeur ne dépasse pas 2'000 francs - sur requête de la partie demanderesse, statuer au fond (émettre une décision);
- Dont la valeur litigieuse ne dépasse pas 5'000 francs - soumettre une proposition de jugement que les parties sont toutefois libres de ne pas accepter;
- Lorsque la valeur dépasse 5'000 francs - tenter en première instance une conciliation. Si celle-ci n'aboutit pas, délivrer un acte de « non-conciliation » (autorisation de procéder) qui permet à son détenteur de mener l'action devant le Tribunal de district.

Démarche à suivre : Une requête écrite et signée, en deux exemplaires, est adressée au Juge de Commune. Elle comporte les coordonnées complètes des parties, la description du litige, les conclusions (ce qui est demandé).

Le Juge de Commune peut également tenir un rôle de conciliateur envers les citoyens (ex : problèmes de voisinage). Il essayera, dans la mesure du possible, de résoudre ces problèmes avant d'entamer une procédure officielle.

La mise à ban

Seul le propriétaire de la place de parc est habilité à adresser une demande de mise à ban. Elle sera publiée par le Juge de Commune dans le Bulletin Officiel.

tion du contrevenant par le dépôt d'une plainte auprès de la police municipale ou, à défaut, la police cantonale (selon Art. 8a LACPC : Violation d'une mise à ban).

En cas d'inobservation de la décision de mise à ban en force, le propriétaire devra demander la condamna-

Démarche à suivre : demande écrite auprès du Juge de Commune par le propriétaire de la place de parc.



Coordonnées de la Juge de Commune:

079 757 99 95 - juge@conthey.ch - Rue des Prés du Torrent 16 - 1964 Conthey

AVIS OFFICIELS

Affaires canines

Selon la législation cantonale, tout détenteur de chien domicilié en Valais ou y résidant plus de 3 mois par année, doit s'acquitter de l'impôt sur le chien. Dès janvier 2021, cet impôt annuel communal est porté à CHF 150.00, selon décision du Conseil municipal.

Suite à la réintroduction de l'obligation de formation pour les nouveaux détenteurs de chiens au 1er janvier 2020, les administrations communales sont chargées du contrôle de l'application de cette prescription, dans le cadre de l'encaissement de l'impôt communal sur les chiens (Art. 6 de l'Ordonnance concernant la formation des nouveaux détenteurs de chiens du 23.10.2019).

Nous rappelons :

- que les cours doivent être suivis au plus tard dans les 12 mois suivant la prise en charge du chien, mais pas avant que ce dernier n'ait atteint l'âge de 8 mois ;
- qu'ils ne sont obligatoires que pour les personnes n'ayant jamais détenu un chien auparavant ;
- qu'une disposition transitoire prévoit que les détenteurs ayant pris en charge un chien durant l'année 2020 disposent, pour suivre la formation, d'un délai de 24 mois dès la prise en charge du chien.

L'Office de la population réclamera donc, lors de l'encaissement de la taxe 2022, le certificat de formation.

Un détenteur de chien responsable se préoccupe non seulement de détenir son animal conformément aux besoins de l'espèce, mais se doit aussi de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter toute agression ou morsure éventuelle, aussi bien sur les humains que sur les animaux.

Bases légales : Règlement concernant la perception de l'impôt sur les chiens - Loi d'application de la loi fédérale sur la protection des animaux - Ordonnance concernant la formation des nouveaux détenteurs de chiens.

Bourses et prêts d'études

En complément au soutien à la formation octroyé par le l'Etat du Valais, la Commune de Conthey accorde également des bourses et prêts d'études, l'objectif étant de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé via le lien www.conthey.ch/fr/bourses-prets-etudes-3300.html et doit être adressé à la Commune de Conthey (Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin). Les demandes sont traitées chaque année en mars.

Pour bénéficier de ces prestations, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

- être citoyens suisses, domiciliés à Conthey depuis 5 ans au moins, ou être ressortissants étrangers établis sur le territoire communal depuis 10 ans au moins ;
- avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale.

Les demandes d'aide financière devront être présentées au moyen du formulaire ad hoc à l'Administration communale dès le 1er janvier 2022.

Lien vers la section des bourses et prêts d'études du canton du Valais : www.vs.ch/bourses

Contribution à la famille

À la suite des mesures sanitaires mises en place en 2020, plusieurs clubs et sociétés locales ont dû renoncer à leurs activités, privant ainsi bon nombre d'enfants de leur divertissement favori. Par conséquent, sur décision du Conseil municipal, l'utilisation des chèques « Sport et Culture » 2020 a été prolongée d'une année, soit **jusqu'au 31 mars 2022**.

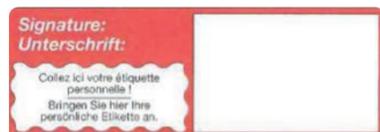
Pour l'année en cours, la Commune a décidé de renouveler l'opération. Les chèques seront envoyés aux familles dans le courant du mois de juillet 2021.

Nous rappelons que les chèques sont libellés au nom de l'enfant et sont valables **uniquement pour son propre usage**. Ils ne sont en aucun cas transmissibles, même au sein de la fratrie. Un contrôle strict sera effectué par les commerces, clubs et sociétés, sur la base de la pièce d'identité du bénéficiaire.

Votations

Étiquettes autocollantes

Afin de renforcer la sûreté du vote par correspondance à la suite de la fraude constatée lors des élections cantonales de 2017, le Conseil d'Etat a décidé d'introduire le système des étiquettes autocollantes personnelles.



À la fin avril, chaque citoyen a reçu un jeu d'étiquettes autocollantes. Lors de chaque scrutin, le citoyen qui vote par correspondance (par voie postale ou par dépôt à la Commune)

Easyvote

En Suisse, les jeunes électeurs âgés de 18 à 25 ans peinent à participer aux élections et aux votations. Une étude réalisée par Easyvote, en collaboration avec l'institut de sondage gfs.bern, démontre que les brochures sont trop surchargées et complexes pour les jeunes électeurs. Easyvote veut donc remédier à ce problème en proposant une brochure simple,

doit impérativement coller une de ses étiquettes sur sa feuille de réexpédition, dans la case prévue à cet effet, ainsi que signer dans la case blanche. À défaut d'accomplir cette formalité, le vote sera considéré comme nul.

Chaque citoyen reçoit au début de chaque législature une feuille de 30 étiquettes autocollantes comportant le nom, le prénom ainsi que la localité. Cette feuille est à garder pour l'ensemble de la période de législature. Nous vous invitons donc à prendre soin de ce document et de le conserver dans un endroit sûr.

Cas de figure fréquents

- En cas de perte de la feuille d'étiquette, le citoyen peut solliciter un nouveau jeu d'étiquettes auprès de

compréhensible et politiquement neutre.

Conscient de l'importance de la sensibilisation des jeunes adultes aux questions politiques et soucieux d'augmenter le taux de participation lors des échéances électorales, le Conseil municipal a décidé de participer au programme Easyvote.

l'administration communale. La demande doit être faite par écrit (un émolument est perçu) ;

- Lors de l'inscription d'un nouveau citoyen au registre électoral de la Commune (domicile dans la Commune, acquisition de la nationalité suisse, majorité), une feuille d'étiquettes est émise ;

- En cas de changement de nom (mariage, divorce), le citoyen reçoit une nouvelle feuille d'étiquettes ;

- En cas de changement d'adresse au sein même de la Commune, la feuille reste inchangée.

Les demandes doivent être adressées à chancellerie@conthey.ch

Concrètement, tous les jeunes de la Commune âgés de 18 à 25 ans recevront cette année une brochure explicative lors de chaque votation, en complément du matériel officiel.

Par cette action, le Conseil municipal espère ainsi augmenter leur participation et les impliquer davantage dans la vie politique.

Votations fédérales du 26 septembre

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre deux objets à la votation populaire du 26 septembre 2021 :

- Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » ;

- Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous).

Pour rappel, lors des week-ends électoraux, la Maison de Commune est

ouverte le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00 pour le vote par dépôt, ainsi que le dimanche du scrutin de 09h00 à 11h00 pour le vote à l'urne.

Endommagement de la barrière fermant la route des Mayens de Conthey

Le 27 janvier 2021, l'autorité communale a décidé de fermer la route d'accès aux Mayens de Conthey, au vu des dangers d'avalanche analysés par le responsable de la sécurité. Afin de garantir la fermeture de cette route, la barrière sise au lieudit Les Poués a été bloquée.

Entre les 29 janvier, à 17h00, et 30 janvier, à 06h30, la barrière en question a été endommagée et la Commune a dû la remplacer. Par consé-

quent, une plainte a été déposée contre inconnu pour dommages à la propriété.

L'auteur de cette infraction a été identifié par la Police cantonale et condamné pénalement par le Ministère Public.

En application des dispositions du Code civil suisse, la Commune a facturé à la personne concernée un montant de Fr. 1'911.20, relatif aux

frais de réparation de la barrière et aux frais d'intervention de la Police municipale.



INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS

Section des eaux

Arrosage au moyen de l'eau potable sur tout le territoire communal

Rappel des directives

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous rappelons aux usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.)

est interdit pendant toute l'année durant les plages horaires suivantes :
de 06h à 08h
de 11h à 14h
de 18h à 20h



Bulletins d'eau - Procédure :

Les bulletins d'eau sont délivrés uniquement le lundi matin de 8h à 12h

- soit à la Maison de Commune à St-Séverin (avec quittance) ;
- soit par téléphone 027 345 56 60 ;
- soit par courriel adressé à st@conthey.ch

Les usagers devront impérativement communiquer le numéro de parcelle et la surface concernée par l'irrigation.

Si des abus devaient être constatés lors de demandes par téléphone,

l'Administration communale se réserve le droit de supprimer cette procédure aux usagers indécents et d'exiger d'eux qu'ils passent systématiquement au bureau des Services techniques pour retirer le traditionnel droit d'eau.

Nous rappelons que l'irrigation par ruissellement est absolument interdite et sévèrement punie. **Les bassins et les points d'eau servant à l'abreuvement du bétail doivent être munis de flotteurs.**

La surveillance des ordres prescrits ci-avant et la dénonciation des contrevenants seront faites par la Police municipale et les responsables du service des eaux. Il est fait appel à la compréhension des intéressés pour une rigoureuse observation de la réglementation. Une discipline stricte des usagers évitera à l'Administration la désagréable obligation de prendre des mesures sévères.

Travaux publics

Danger laves torrentielles !



La Commune de Conthey rappelle à la population qu'il ne faut pas stationner à côté des torrents.

Des laves torrentielles peuvent en effet se produire à tout moment, même par beau temps ! En cas de pluie, d'orage ou d'alarme, éloignez-vous des torrents !

Il y a **danger de mort!**

Agriculture

Division des acquits

Chaque année, les acquits de vendanges sont transmis aux propriétaires des parcelles début août. Dès lors, la préposée agricole de la commune se tient à disposition pour effectuer les divisions des acquits, sur présentation de l'acquit original. Pour faciliter leur traitement, vos demandes peuvent être adressées par

courrier accompagné des acquits originaux. Les nouveaux acquits vous seront remis par courrier. Les anciens acquits n'étant plus valables, ils seront conservés par la préposée agricole.

Au plaisir de vous rendre service !



Fréquentation du site de Derborence

Pour la troisième année consécutive, Stéphanie Rey, garde-site, sera présente autour du lac, afin d'informer et sensibiliser les promeneurs sur les différents comportements à adopter pour protéger la biodiversité présente à tous les niveaux.



Derborence se trouve dans diverses zones de protections :

- zone classée Inventaire Fédéral du Paysage (IFP) qui, préserve de toutes nouvelles constructions;
- zone classée District Franc (DFF), qui préserve la faune sauvage;
- zone classée Réserve Absolue du Lac de Derborence, qui préserve les milieux lacustres, alluviaux et forestiers ainsi que leurs écosystèmes.

Pour préserver la faune, le camping et les vols de drones sont interdits, les chiens doivent être tenus en laisse et ceci dès l'entrée dans les gorges de la Lizerne à la Chapelle du Petit-St-Bernard et dans tout le cirque de Derborence.

Dans la Réserve du Lac de Derborence s'ajoutent les interdictions de faire du feu, de sortir du sentier officiel balisé en jaune, de camping et bivouac et de toutes cueillettes.

Avec les vacances, la fréquentation du site risque d'être élevée. N'oubliez pas que les CarsPostaux sont à votre disposition, que le covoiturage peut être une alternative pour limiter le nombre de voitures dans la Réserve, sans oublier que de magnifiques sentiers pédestres vous permettent de rejoindre Derborence et d'en prendre plein les yeux en chemin !



CarPostal – courses supplémentaires pour Derborence



En vue de diminuer la circulation sur le site de Derborence et de répondre à une demande de plus en plus grande, CarPostal a augmenté le nombre d'allers-retours à destination de ce coin de paradis contheysan.

Samedi : 1AR supplémentaire, soit 3AR au total (dont un retour avec un changement à Erde).

Dimanche : 1AR supplémentaire, soit 2AR (dont un retour avec un changement à Erde).

Dates : du 19 juin 2021 au 1er novembre 2021 compris, soit 41 jours d'exploitation au lieu de 32.

La Commune vous souhaite à tous de passer un excellent été dans la région !

SMS Alerte – Mayens de Derborence

Pour la saison 2021-2022, les SMS alertes seront mis en place pour les mayens de Derborence.

Les personnes souhaitant être averties d'un danger à venir et/ou de mesures d'intervention en cours peuvent s'inscrire pour recevoir les informations par SMS.

Inscription
 Par téléphone : 027 345 56 60
 Par courriel : st@conthey.ch
 Par courrier :
 Infrastructures et équipements,
 Route de Savoie 54,
 1975 St-Séverin

Informations à communiquer pour l'inscription
 Nom - Prénom
 N° de téléphone mobile
 N° de parcelle du mayen à Derborence

Un courrier sera envoyé durant l'été aux propriétaires des mayens de Derborence pour leur proposer de s'inscrire pour obtenir un SMS Alerte.

FORMATION & JEUNESSE

Plan de scolarité 2021-2022

Nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2021-2022. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates indiquées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Début des cours:
jeudi 19 août 2021

Fin des cours:
vendredi 24 juin 2022 le soir

Congés hebdomadaires:
mercredi après-midi et samedi toute la journée

Congés

Automne	début des congés	mercredi	13.10.2021	à midi
	reprise des cours	lundi	25.10.2021	le matin
Toussaint		lundi	01.11.2021	journée
Immaculée Conception		mercredi	08.12.2021	journée
Noël	début des congés	jeudi	23.12.2021	le soir
	reprise des cours	lundi	10.01.2022	le matin
Carnaval	début des congés	vendredi	25.02.2022	le soir
	reprise des cours	lundi	07.03.2022	le matin
Pâques	début des congés	jeudi	14.04.2022	le soir
	reprise des cours	lundi	25.04.2022	le matin
Ascension	début des congés	mercredi	25.05.2022	à midi
	reprise des cours	lundi	30.05.2022	le matin
Pentecôte		lundi	06.06.2022	journée
Fête Dieu		jeudi	16.06.2022	journée

Le plan de scolarité doit impérativement être respecté.

Nous vous rappelons l'obligation d'avertir le titulaire de toute absence de votre enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. En cas d'absence non annoncée de votre enfant, le titulaire informe immédia-

tement la Direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés **une seule fois par cycle** (cycle 1 : 1-2-3-4H et cycle 2 : 5-6-7-8H). Une demande doit être déposée **auprès du titulaire de l'enfant**, dans un délai

raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre, à l'aide du formulaire que vous pourrez trouver sur le site Internet de la Commune de Conthey - www.conthey.ch. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens.

Organisation de l'année scolaire 2021-2022

Dès le jeudi 19 août 2021, les quelque 781 élèves inscrits à ce jour prendront le chemin de l'école dans les trois centres de la commune. Pour 98 d'entre eux, ce sera la première fois.

Vous trouvez toutes les informations utiles pour une rentrée scolaire 2021 sereine sur le site Internet de la Commune de Conthey - www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/HarmosCycle1et2 - qui est mis à jour tout au long de l'été.

Les collaboratrices administratives sont à votre disposition au 027 345 56 38.

Transport et mobilité douce

Le concept de mobilité douce mis en place en plaine est reconduit de la même manière pour la rentrée 2021-2022. Le périmètre concerné par l'octroi ou non du titre de transport reste identique et les horaires des transports de car seront publiés sur le site Internet de la Commune de Conthey, dès le début août 2021.

Microsoft 365

Le Service de l'enseignement du Canton du Valais a décidé d'offrir, à tous les enseignants et à tous les élèves, de 1H à 11H, un accès à une plateforme de l'Etat. Chaque élève disposera donc, durant toute sa scolarité, d'une adresse électronique et de tous les outils de la suite Microsoft Office 365.

Les enseignants communiqueront aux nouveaux élèves, selon le programme décidé par la Direction, les codes « identifiant, mot de passe et adresse mail » pour permettre l'accès à cette plateforme. Un tutoriel (Tutoriel pour les élèves.pdf) disponible sur le site Internet de la Commune

vous guidera dans vos premiers pas vers Office 365. Pour toute question, la première personne à contacter est l'enseignant de votre enfant.

Les enfants commençant la 1H recevront un courrier personnalisé durant l'été, n'ayant pas encore accès à Office365. Un accès – login et mot de passe – leur sera fourni plus tard. Les accès à l'équipe de classe Teams d'Office 365 seront disponibles dès la rentrée. Il est donc essentiel de vous connecter à l'équipe en utilisant le login et le mot de passe que vous avez reçus durant l'année scolaire écoulée. Ces codes d'accès restent valables durant toute la scolarité obligatoire.

Depuis près de vingt ans, les élèves et les enseignants des écoles de Conthey ont eu le privilège de pouvoir compter sur une personne compétente et très motivée par le domaine informatique. **M. Eric Berthouzoz** a en effet apporté une contribution essentielle à la mise en place des salles informatiques, des postes de travail individuels et de l'équipement progressif des tableaux interactifs dans la grande majorité des classes de la commune. M. Berthouzoz a décidé de mettre un terme à son activité et nous tenons à lui adresser nos plus vifs remerciements et nos vœux pour une retraite heureuse et pleine de satisfaction.

Projets spécifiques

Chaque année, les écoles de Conthey sont animées par des projets d'envergure et 2021-2022 n'échappera pas à la règle. Une réflexion sur la **transition énergétique** sera mise sur pied en collaboration étroite avec la HES-SO et ses étudiants en économie et en ingénierie. Le but de ce travail tend vers une analyse des stratégies énergétiques possibles pour orienter la Municipalité vers une optimisation de la consommation et

d'une production respectueuse de l'environnement. Cette année verra donc les élèves de 8H du centre scolaire d'Erde entrer dans cette démarche pour passer ensuite le relais aux classes de 8H de Châteauneuf en 2022-2023. A terme, ces recherches devraient déboucher sur des propositions concrètes et réalisables à moyen terme pour la Commune.

Depuis quelques années, Conthey est labellisée «commune en santé»

et la Municipalité souhaite poursuivre la démarche en intégrant le **Réseau 21 d'écoles en santé**. Une **collaboration active entre les différents Services communaux** devraient amener une vision plus systémique et des solutions pragmatiques aux différents thèmes préoccupants qui touchent la jeunesse : violences, gestion des réseaux sociaux, ...

Année scolaire 2020-2021

Tout comme 2019-2020, cette année scolaire restera dans les mémoires comme une période compliquée et perpétuellement sous tension. Heureusement, nous avons pu maintenir l'enseignement en présentiel tout au long de ces dix mois. C'est avant tout grâce à l'engagement constant

de tous, parents, enseignants, élèves et autorités. Pour cette collaboration entretenue cette année, nous vous adressons nos sincères remerciements. Nos souhaits sont clairement orientés vers une nouvelle année riche de cette collaboration, d'une plus grande sérénité, d'une certaine normalité retrouvée, sans les

masques et avec la convivialité qui nous a manqué depuis maintenant deux ans. Toute l'équipe du secteur «Formation» vous adresse ses vœux pour un merveilleux été reposant et riche de belles relations humaines.

Accueil pré- et parascolaire

La Commune de Conthey offre une large palette de prestations concernant l'accueil collectif pré- et parascolaire. La structure d'accueil communale, répartie sur 3 sites, est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45.



A Erde, « La Marelle » possède un secteur préscolaire de type crèche de 24 places pour des enfants âgés de 18 mois à 4 ans ainsi qu'un secteur parascolaire de type UAPE de 24 places également pour accueillir les enfants scolarisés au centre de la Sainte-Famille.

Renseignements et demande d'inscription sur le site internet de la Commune - www.conthey.ch - , par téléphone au 027 345 56 20 ou par courriel à generations@conthey.ch.



A Châteauneuf, « Les P'tits Loups » possède un secteur préscolaire de type nurserie de 15 places pour des bébés de 3 à 18 mois et un deuxième de type crèche de 32 places pour des enfants de 18 mois à 4 ans.



A Châteauneuf également, l'UAPE « Les Filous » compte 80 places et permet de recevoir des enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf en dehors des temps d'école, y compris le mercredi et les vacances scolaires.

Dès août 2021, Emmanuelle Balmer, actuellement responsable de la crèche Les P'tits Loups et de l'UAPE les Filous, prendra également la responsabilité de la crèche-UAPE La Marelle à Erde. Pour la seconder dans cette tâche, Aurélie Buffat œuvrera également sur les 3 sites en qualité d'adjointe pédagogique.



Emmanuelle Balmer
Responsable



Aurélie Buffat
Adjointe pédagogique

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Conth'Act : en route vers un retour à la normale

Les incertitudes de ce premier semestre 2021 ne nous ont pas empêchés de vivre de beaux moments d'animation socioculturelle. C'est avec le souci de la rencontre et l'envie de rester en lien avec la population contheysanne que Conth'Act a mobilisé son équipe ces derniers mois. Après plus d'une année nécessitant une grande faculté d'adaptation, nous semblons amorcer enfin un retour progressif à la normale qui fait du bien.

Conth'Actif et nos cours parascolaires

Afin de rester en lien avec notre jeunesse, nous avons été présents les mercredis après-midi à Erde, Plan-Conthey et Châteauneuf. Le Centre culturel de Plan-Conthey a également ouvert ses portes les vendredis soir et les samedis jusqu'à 22h00 pour ces accueils en libre adhésion. Nous avons aussi largement investi les espaces publics de la commune avec notre bus, pour être en phase avec les habitudes des jeunes. De nombreuses activités ludiques ont été proposées.



En respectant certaines mesures sanitaires, nos cours de théâtre et d'échecs ont pu reprendre en février. Les offres complémentaires de cours parascolaires seront probablement de retour à l'automne.

L'opération Soraya, de la prévention contre la violence chez les jeunes

En collaboration avec le secteur pastoral des Coteaux du Soleil et les services d'animation de Vétroz et d'Ardon, Conth'Act a participé à cette action de prévention collective. Dans un esprit d'échange et de bienveillance, nous sommes partis à la rencontre de plusieurs classes dans les différents centres scolaires de la commune pour aborder ces questions parfois difficiles.

Des conférences sociales en ligne

De janvier à mai 2021, nous avons investi la toile avec nos conférences en ligne. Celles-ci ont abordé des problématiques sociales ou des thématiques positives visant à apporter des outils de compréhension à la population. Nous avons collaboré avec l'Association Pars pas sur la question du suicide et avec L'Association Alpagai sur les préjugés LGBT+. M. Stéphane Koch, Expert en stratégie numérique, nous a éclairés sur les dangers et les opportunités liés à Internet.



Le tatoueur Christian Nguyen nous a parlé de l'esprit de réussite par la bienveillance et le respect de soi. Enfin, le sociologue Gabriel Bender a dialogué avec un groupe d'ânés contheysans sur cette période si particulière qu'ils ont dû traverser. Toutes nos vidéos sont consultables sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCW-kO4w9lzQYlh0HCOaKYmoQ>

Une Permanence téléphonique pour les 75 ans et plus

Durant le mois de février, nous avons ouvert notre ligne téléphonique aux aînés de la commune. L'idée consistait à offrir une porte d'entrée et pouvoir ainsi être à l'écoute de problématiques en lien avec la pandémie. Étonnamment, nous avons surtout reçu des appels positifs, en lien avec le besoin de discuter. Conth'Act reste à disposition des aînés si besoin.

La Constituante des enfants et des adolescents

Plusieurs ados contheysans ont participé à des réflexions autour de la nouvelle Constitution du Canton du



Valais. Les interventions de nos jeunes ayant été appréciées par les coordinateurs du projet, notre structure a été sélectionnée pour participer à la conférence en ligne relative aux retours sur ce projet. Nos participants ont ainsi pu échanger avec les différents partenaires autour de questions civiques.

Du travail social hors murs en soutien

Le premier trimestre de l'année a constitué une période difficile pour les jeunes de la région. En effet, le confinement a mis à mal de nombreuses activités et les espaces publics se sont retrouvés pris d'assaut. Notre équipe a dégagé du temps pour aller à la rencontre de ces jeunes, de la population, mais aussi de certains commerces locaux pour prendre la température. Dans un esprit de prévention, ces actions se sont également prolongées tard dans la nuit et nous avons pu avoir de nombreux échanges pour maintenir des liens positifs et repérer d'éventuelles problématiques.

Durant les vacances de Carnaval et de Pâques

Cette année, l'annulation des fêtes de Carnaval a porté un coup à nos habitudes et à une certaine tradition. Afin de montrer notre attachement à cette période festive, nous avons organisé une semaine complète d'activités pour les jeunes autour de cette thématique. De la conception de merveilles à la création de masques et de piñatas, le projet trouve son épilogue sur un bal masqué et un concours de masques soumis aux votes de la population via les réseaux sociaux.



Du 06 au 10 avril 2021, nous avons accueilli plus de 80 enfants à nos ateliers de Pâques. Nous leur avons proposé 6 ateliers personnalisés. Les jeunes ont ainsi pu s'intéresser à



l'écologie, au bricolage, à l'univers des cowboys et des indiens, à la couture, à la magie du cirque, à la cuisine autour du monde et au monde du cinéma.



Bonjour Conthey, votre journal

La 5e édition du journal « Bonjour Conthey » a été publiée en avril 2021. Une fois encore, nous avons pu compter sur de nombreux articles issus de la population. Une nouvelle publication est prévue en novembre prochain.

Projet Graines d'essentiel en collaboration avec Pro Senectute

Durant tout le mois de mai, nous avons mobilisé les jeunes et les aînés de la commune, dans la réalisation de dessins et autres messages positifs.



Pour ce projet, nous avons aussi collaboré avec les UAPE de la commune dans l'organisation de deux rencontres créatives avec les résidents du Foyer Haut de Cry. Afin de remonter le moral de la population contheysanne, les 200 créations ré-

obtenues ont été exposées dans les espaces publics de Conthey du 09 au 30 juin 2021.



Le 13 juin 2021, nous avons accueilli 8 équipes (soit 40 participants) dans la bonne humeur et le fairplay. Une journée ensoleillée qui a vu également de nombreuses familles partager un pique-nique dans le respect des mesures sanitaires.

Conth'Act, un lieu de formation

En reconversion professionnelle, Tiffany Bonvin a effectué un stage probatoire de 4 mois en travail social dans notre structure. Impliquée et dynamique, elle a obtenu son ticket d'entrée à la HES-SO pour la rentrée 2021.

Conth'Act Estival 2021

À l'heure où vous lisez cet article, vous aurez peut-être déjà participé à l'une ou l'autre de nos activités en lien avec le Conth'Act Estival. Du 13 au 30 juillet 2021, nous proposons des activités diversifiées à toute la population et sur tout le territoire communal, pour créer la rencontre, développer une dynamique de « Vivre ensemble » et maintenir les liens sociaux. Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.



Sentier didactique au fil de la Morge 2021

Cet été, le sentier didactique « **O Patoué dè Contèi – le Patois de Conthey** » qui s'inscrit dans le projet des « **Journées du Patrimoine Contheysan** », établit ses racines au fil de la Morge.

Une première escale, l'été dernier, dans les Mayens de Conthey, a eu lieu sur le sentier de Lodze. Puis s'en est suivi un retour en plaine, un peu timide, déjà l'hiver dernier, au bord de la Morge. Pour mettre en valeur et rendre davantage visible ce sentier, de nouveaux panneaux ont été réalisés, en collaboration avec le service forestier de la Commune de Conthey.

Venez découvrir ou redécouvrir le sentier et cette langue, le patois de Conthey, le long d'une balade lu-

dique, instructive et ouverte à tous. Au programme, dix panneaux et un carnet de bord, imaginés et créés par Jérémy Papilloud, Contheysan, patoisant et membre de la société A'Cobva (chant et théâtre en patois), et Audrey Maret, Déléguée à l'intégration communale, vous emmènent à explorer la géographie, la faune, la flore, l'histoire et la poésie de Conthey, le tout en Patois Contheysan. Quoi de mieux qu'une langue, pour découvrir, communiquer et échanger ?

Le sentier est accessible par bus, train et voiture. Il longe la Morge, entre le carrefour de Pont-de-la-Morge et le Rhône, et a la particularité de pouvoir être abordé dans les deux sens. La balade est paisible et tranquille,

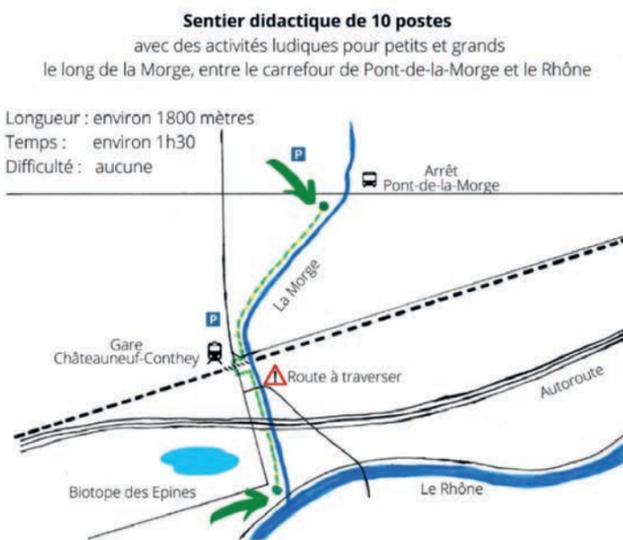
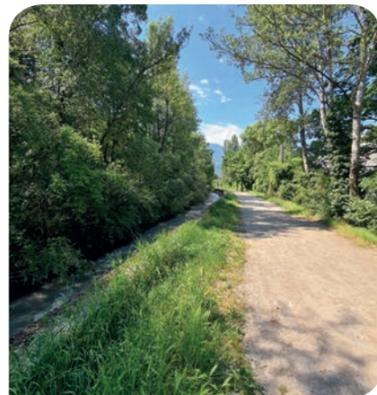
au bord de l'eau, et se veut aisée pour tous, petits et grands. Le parcours fait environ 1800 mètres et il faut compter grosso modo 1h30 de marche, sans difficulté particulière.

Durant l'été, quelques surprises vous y attendront. Rendez-vous sur le site Internet www.conthact.ch.

Prenez avec vous un crayon et le carnet de bord à télécharger et imprimer directement sur le site Internet www.conthact.ch. Vous pouvez également le retirer auprès de l'Office du Tourisme (Rue Cantonale 5, 1964 Conthey).

Bonne promenade et belle découverte !

Pour toute information à ce sujet, vous pouvez prendre contact avec Audrey Maret, Déléguée à l'intégration de Conthey (audrey@conthact.ch - 027 565 20 95).



Digital Café

Après une pause imposée par la crise sanitaire, Conth'Act vous propose de reprendre les rencontres et les ateliers de soutien dans l'utilisation des nouvelles technologies.

Dans un premier temps, nous vous donnons rendez-vous cet été pour les « Digital Cafés », des moments de rencontre et d'échange qui auront lieu les jeudis de 9h00 à 11h00 dans les parcs de la commune :

- **Jeudi 15 juillet, à Châteauneuf** (Espace détente, Rue de la Chapelle)
- **Jeudi 22 juillet, à Plan-Conthey** (Place de jeux, Chemin des Écoliers)
- **Jeudi 29 juillet, à Erde** (Place de jeux, Rue de Maëraux)

Venez boire un café ou un thé, partager un croissant et poser toutes vos questions en lien avec votre smartphone ou votre tablette. L'équipe d'animation de Conth'Act et des professionnels de SD Informatique seront présents pour y répondre.

L'activité est gratuite, mais l'inscription est obligatoire.

Pour vous inscrire : vous pouvez prendre contact avec Audrey Maret, Animatrice socioculturelle (audrey@conthact.ch - 027 565 17 27).



Aînés 2.0

Dès l'automne prochain, une nouvelle série de cours « Aînés 2.0 » va débuter. Conth'Act vous propose un accompagnement personnalisé autour d'applications définies par des thèmes et leurs fonctionnalités. Vous pourrez développer vos compétences d'utilisateur grâce à des cas pratiques du quotidien. À la fin et au début de chaque cours, un temps de réponse aux différentes questions est aménagé.

Les cours ont lieu les **mardis après-midi** et sont ouverts à tous les retraités de la région. À noter qu'un courrier personnalisé sera envoyé aux seniors de la commune de Conthey.

Nous proposons aux personnes qui ont déjà de l'expérience et qui ont déjà participé aux cours de passer à un niveau plus avancé, tout en offrant aux nouveaux intéressés de démarrer une formation débutante. **Les**

cours « débutants » se déroulent de 13h30 à 15h00 et les cours « avancé » de 15h30 à 17h00.

Il y a 4 ateliers thématiques à choix, à savoir:

- prise en main de son smartphone ;
- communication ;
- photographie ;
- déplacements.

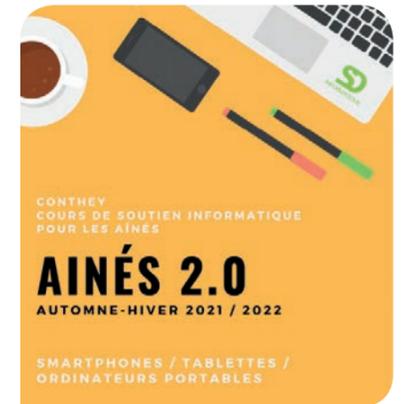
Les personnes peuvent s'inscrire à un ou plusieurs de ces ateliers, selon leurs intérêts. Chaque atelier thématique est divisé en 4 cours (d'1h30) portant sur des applications bien spécifiques.

Nous vous proposons un forfait de CHF 80.- (CHF 100.- hors commune) pour un atelier thématique et si vous désirez participer à tous les ateliers, le prix s'élève à CHF 300.- (CHF 320.-

hors commune). Le forfait complet offre une réduction totale de CHF 20.-.

Le nombre de places est limité à 14 participants, donc **inscrivez-vous** au plus vite.

Pour vous inscrire : vous pouvez prendre contact avec Audrey Maret, Animatrice socioculturelle (audrey@conthact.ch - 027 565 17 27).



Activités parascolaires facultatives

Le Service Générations proposera à nouveau des activités parascolaires facultatives pour l'année scolaire 2021-2022. Outre les traditionnelles activités telles que Kids fun, Kids basix et Jeux de lutte, la nouveauté de cette année sera l'initiation aux arts du cirque.

Plusieurs changements sont à noter par rapport à l'organisation des années précédentes :

- La durée de chaque activité a été modifiée : 30 séances seront prévues sur toute la durée de l'année scolaire, de septembre à juin.
- Des directives ont été établies; elles devront être acceptées par les parents lors de l'inscription à l'activité.
- Les inscriptions se feront via une plateforme Web accessible sur smartphone, ordinateur, tablette ou directement au guichet du Service Générations.

- Les places étant limitées à un plus petit nombre d'enfants, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.

Des informations détaillées seront transmises aux enfants via un flyer distribué à l'école la 1^{ère} semaine de la rentrée d'août.

Nous nous réjouissons de retrouver les enfants pour ces activités sportives !

Journée des enfants



La pandémie toujours présente ne nous a encore pas permis de nous retrouver lors d'événements annuels et cela à notre plus grand regret.

Heureusement, l'entraide et la solidarité restent d'actualité. Des bénévoles de la Jeunesse de Conthey se sont mobilisés cette année encore pour apporter leur soutien à l'action «Caddies pour tous» lors d'une récolte organisée au centre Forum des Alpes de Conthey.

Cette année encore et pour la deuxième édition, la Jeunesse de Conthey vous invite à venir découvrir la Kid's day 2021, spécialement

dédié aux enfants. L'occasion pour ces chères petites têtes de retrouver leurs camarades pour un après-midi original, sympathique et plein de surprises avant la rentrée scolaire.

Cet après-midi se déroulera **le samedi 14 août de 13h à 18h** à la cour d'école à Erde. Au programme : balade à cheval, carrousels et jeux de fête foraine ainsi que bien d'autres activités que la Jeunesse de Conthey vous invite à venir découvrir.

Les enfants âgés de moins de 8 ans doivent être accompagnés. Les accompagnants et tous les participants sont par ailleurs appelés à respecter

ce jour-là les mesures d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Les parents sont bien évidemment les bienvenus et des jeux seront également à leur disposition. Divers stands de nourriture ainsi qu'un bar tenu par la Jeunesse seront aussi prévus afin de régaler et de désaltérer petits et grands.

La Jeunesse de Conthey vous attend donc nombreux ce jour-là, pour passer cet après-midi en sa compagnie, et vous souhaite d'ici là un agréable été.

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

Mathilde Roh

Exploit de Mathilde Roh, championne suisse des solistes pour la troisième fois consécutive

Le 15 mai dernier, la cornettiste Mathilde Roh a décroché son troisième titre national d'affilée lors de la finale du concours national des solistes de cuivres, toutes catégories confondues. Un exploit qui mérite d'être souligné, puisqu'elle rejoint les deux seuls musiciens ayant remporté ce titre trois années consécutives, Vincent Bearpark (2011, 2012 et 2013) et Jérémy Coquoz (2014, 2015 et 2016).

Titree déjà en 2018 et 2019 (le concours 2020 ayant été annulé), Mathilde a cette année obtenu 99 points lors de la finale en interprétant «Unconventional» du compositeur Gilles Rocha.

La musicienne, cornet principal de la fanfare La Contheysanne d'Aven et du Brass Band 13 Etoiles, réalise ainsi une performance exceptionnelle, qui sera sans doute prise pour exemple par beaucoup de musiciens contheysans, valaisans et au-delà.

Le Conseil municipal tient à féliciter Mathilde pour ce titre mémorable, pour son brillant parcours et pour son engagement, qui font rayonner les couleurs de Conthey dans le monde de la musique de cuivre. La Commune de Conthey est fière de sa championne !

A noter que la finale du concours 2021 peut être visionnée sur YouTube, en recherchant «CNSQ 2021».



Mérites contheysans

Vu le nombre d'événements, concours et autres manifestations culturelles et sportives qui ont été annulés en 2020, il n'est pas étonnant de constater que les candidatures au mérite contheysan 2020 ont été bien moins nombreuses qu'à l'habitude.

Toutefois, le Conseil municipal est fier de présenter les trois lauréats 2020 :

- Michaël Nançoz (1988), qui reçoit un mérite sportif pour sa 2ème place senior (4ème scratch) au Swiss Peaks Trail 360



- Amélie Gyger (1999), qui reçoit un mérite culturel pour son deuxième prix au concours PIJA (Prix Interrégional Jeunes Auteur)



Le Conseil municipal a par ailleurs décidé de modifier les délais de participation au mérite contheysan. Dorénavant, les candidatures devront être transmises pour la fin de l'année civile, et la cérémonie de remise des prix aura lieu lors des Vœux de la Municipalité, au début janvier. Les cérémonies de remise des mérites 2020 et 2021 seront ainsi regroupées : les prix seront tous remis en janvier 2022.

- Emma Roh (2002), qui reçoit une distinction culturelle pour son premier rang au Concours valaisan virtuel de Cuivres 2020. A noter qu'elle a été sélectionnée pour le Prix Musique 2021, organisé par l'Association suisse des musiques et le Centre de compétence de la musique militaire, qui se déroulera en août prochain. Elle représentera à cette occasion le Canton du Valais.



Félicitations à eux trois !

Fête Nationale 2021

Chères citoyennes, chers citoyens contheysans,

Après avoir dû annuler l'édition 2020, le Comité d'organisation s'est remis au travail afin de préparer celle de 2021. L'amélioration de la situation sanitaire et les assouplissements annoncés par le Conseil fédéral donnaient de beaux espoirs.

Toutefois, les conditions nécessaires à l'organisation d'une manifestation telle que celle de la Fête Nationale ont contraint

notre comité à renoncer à mettre sur pied cette soirée.

La célébration de la Fête Nationale se veut une manifestation conviviale, populaire et ouverte à toutes et tous sans aucune restriction. Le simple fait de devoir exiger un certificat COVID ne nous permet pas de respecter ces engagements.

En regrettant cette situation, nous nous réjouissons de vous retrouver toutes et tous l'année prochaine sur la place de la Tour

Lombarde afin de célébrer la dixième édition de notre Fête Nationale.

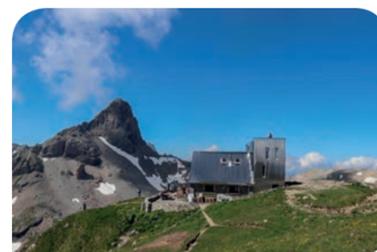
Toutefois, afin de marquer l'événement et en lieu et place du traditionnel discours, nos conseillers communaux vous adresseront leur message par le biais des réseaux sociaux.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été et vous donnons rendez-vous le 31 juillet 2022.

Pour le Comité d'organisation
Laurence Roh

Excursion « clés en main » - Ovronnaz-Derborence par CarPostal

CarPostal met en avant la mobilité douce pour les randonneurs en proposant une excursion «clés en main» autour du parcours Ovronnaz-Derborence. Retrouvez sur la page postauto.ch/fr/idees-d-excursions/votre-excursion-ovronnaz-derborence toutes les informations pour profiter de l'offre de transports publics adaptée pour une journée de randonnée sauvage.



Vostra escursiun:
Ovronnaz – Derborence
Le parcours pour randonneurs avertis

Vostra esperienza «clé en main»
CarPostal

Valaisroule - La liberté à vélo



Pour sa douzième édition, qui se déroule du 17 mai au 31 octobre 2021, Valaisroule met gratuitement des vélos à la disposition de la population locale et des touristes.

Différents types de vélos sont à disposition : des VTT modernes, des vélos polyvalents, des vélos électriques

ou des accessoires pour enfants. Le prix de location varie en fonction du type de vélo désiré, mais les vélos standards peuvent être loués gratuitement pour une durée de 2 heures. Sur présentation d'une pièce d'identité et contre paiement d'un dépôt, vous pourrez pédaler et rendre le vélo dans l'une des 11 stations qui jalonnent la vallée du Rhône, entre Brigue et Port-Valais.

La station de Conthey se situe à l'Avenue de la Gare 9 à Châteauneuf (Contact : +41 79 127 50 23 – conthey@valaisroule.ch).

Toutes les stations sont ouvertes du mercredi au dimanche, de 9h à 12h15 et de 13h à 18h. Informations complémentaires sur www.valaisroule.ch.

► PROGRAMME 21/22

- 1 23.09.21**
FRANK TRUONG
un drôle de mentaliste
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.- (hors abonnement)
- 2 14.10.21**
ENSEMBLE Molière 2017 (comédienne théâtre privé)
avec Catherine Arditi, Sonia Palau, Floriane Vincent, Fabio Marra
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-
- 3 18.11.21**
L'ÉCOLE DES FEMMES
avec Gersende Perrin, Clarisse Perrin, Louis Perrin et Francis Perrin
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-
- 4 16.12.21**
MONSIEUR X Molière 2020 (seul en scène)
avec Pierre Richard
20h > CHF 65.- / -18 > CHF 25.-
- 5 27.01.22**
THE WIDE SHOW création originale
par le violoniste Anthony Fournier
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.-
- 6 24.02.22**
AMIS
avec Claudia Tagbo, Kad Merad, Lionel Abelanski
20h > CHF 65.- / -18 > CHF 25.-
- 7 17.03.22**
VIVE LE MARIÉ
avec Annie Gregorio, Sylvie Flepp, Edouard Collin
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-
- 8 14.04.22**
LES CACHOTTIERS
avec Thierry Beccaro, Didier Gustin, Mélanie Rodriguez
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-
- 9 05.05.22**
DÎNER DE FAMILLE
avec Emmanuelle Gracci, Jean Fornerod, Joseph Gallet
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.-



Conthey Show
spectacles et concerts

HUMOUR ET TENDRESSE EN FAMILLE !

Dans ce monde parfois un peu fou, nous vous proposons pour cette nouvelle saison de vous faire rire mais également de vous faire rêver, de vous faire chanter un peu aussi, mais rassurez-vous, toujours avec beaucoup de tendresse dans cette nouvelle programmation à découvrir en famille.

► LES NOUVEAUTÉS 21/22

IDÉAL POUR LES SENIORS

Nous souhaitons vous proposer une formule unique en Suisse, à savoir le fait d'assister à 2 comédies divertissantes avec têtes d'affiches l'après-midi à 15h00. Pour cela, nous avons sélectionné 2 pièces : « L'école des femmes » et « Vive le marié » au **prix préférentiel de 50.- la pièce**. Pour faciliter vos déplacements, nous vous proposons un service de bus gratuit. Pour poursuivre cet après-midi en douceur, un goûter vous sera offert.

À noter que ces après-midi sont ouverts à tous les âges !

POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ADULTES

Nous vous proposons des **prix attractifs sur tous les spectacles**, soit en passant par les prix préférentiels de Conthey Show, soit en profitant de l'AG Culturel.

ABONNEMENTS

L'abonnement de saison vous permet d'assister à **6 spectacles** au prix avantageux de CHF 300.-. L'ABO+ vous donne accès aux **8 spectacles** de la nouvelle saison au prix tout aussi avantageux de CHF 400.-. Avec ces abonnements, votre siège vous est réservé pour tous ces événements.

PASSEPORT VALAISAN

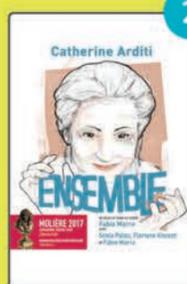
Si vous êtes en possession d'un passeport vous pourrez également le faire valoir dans la structure Conthey Show et de ce fait, obtenir **deux billets pour le prix d'un**.

billetterie

www.contheyshow.ch

vente directe

Office du Tourisme des Coteaux du Soleil
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey



Salle
Polyvalente
de Conthey

saison 21
► 22

25 septembre

Conthey

SAINT-CER

PALP FESTIVAL

Balade gourmande
et musicale

Brassmaster
Flash

Haidouti
Orkestar

Hell's Kitchenette

La Maraude

Phileas Fogg

Snake Doctor



3 départs à choix
Plein tarif CHF 65.-
Enfants CHF 30.-

RAIFFEISEN

OIKEN



COULTS
PATRIMOINE

www.palpfestival.ch

Tour Lombarde - Expositions

Expositions – calendrier sujet à modification selon l'évolution des mesures sanitaires

Du 2 juillet au 28 août 2021

Art Conthey Céline Favre, Amanda Fumeaux, Isabelle Germanier

Peinture - Sculpture

Du 3 septembre au 30 octobre 2021

Vernissage le 3 septembre 2021 dès 18h30

Pierre Montillo, St-Jorioz (France)

Peinture

Du 5 novembre au 30 décembre 2021

Vernissage le 3 octobre 2021 dès 18h30

Camille Sierro, Savièse et Roland Pfister, Saxon

Peinture

Du 10 janvier au 26 février 2022

Vernissage le 10 janvier dès 18h30

Claire Rivier-Sulliger, Grimisuat

Dessin – peinture

Autour de la forge

L'espace d'exposition présente la forge dans laquelle Prosper Zambaz (1901-1977) a œuvré au service des Contheysans, les créations ingénieuses du forgeron, ainsi que les témoins qui évoquent leurs relations avec l'artisan et les objets qu'il a fabriqués ou réparés.

Chemin de la forge

La promenade didactique relie l'espace d'exposition de la Tour Lombarde à la forge Zambaz de Sensine et dialogue avec les objets phares qui y sont présentés.

L'itinéraire est construit autour de 9 panneaux représentant quelques facettes de l'activité polyvalente d'un artisan créatif, en lien étroit avec la vie rurale qui prévaut à Conthey jusque dans les années 1970.

Les photographies et les témoignages qui les illustrent sont tirés du livre Images à Conthey, publié en 1999.

Plus d'informations et d'autres itinéraires de promenade sur le site de la Commune, onglet « Tourisme, Culture et Patrimoine » > « Sentiers et parcours ».

Rappel : réservations des salles en ligne

Les salles de réunions (salle des Lombards et salle des Présidents) et de banquet (salle des Bourgeois) de la Tour Lombarde sont désormais réservables via le lien www.conthey.ch, onglet « Pratique » > « Salles, couverts, location matériel » > « Tour Lombarde : salles de conférence et de banquet ».

Renseignements et réservations:

Le Bourg

Rue Lombarde 1

1975 St-Séverin

027 346 72 32

tour.lombarde@conthey.ch

www.tourlombarde.ch



Horaires

La Tour Lombarde vous accueille

du lundi au samedi
de 11h à 13h
et de 16h30 à 21h.



MANIFESTATIONS 2021 - 2022

Juillet 2021

LU 19 | Conthey fait son cinéma ! - La Vallée des Loups – Commune de Conthey (Place de la Tour Lombarde)

Août 2021

SA 07 | Tour des Stations – R&D Cycling (Routes communales)
VE à DI 27 à 29 | Convention de tatouages – Alchemy Tattoo Expo (Salle Polyvalente)
DI 29 | Marché – Association du Marché lombard (Place de la Tour Lombarde)

Septembre 2021

SA 11 | Marché et bal des Brokiens – Les Brokiens (Aven)
JE à SA 16 à 18 | Salon Quartier d’Affaires – MG Solutions (Salle Polyvalente)
JE 23 | Spectacle de Frank Truong, mentaliste – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE 24 | Goûts et Patrimoine - écoles – Commune de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
SA 25 | Saint-Cep - Création musicale dans le vignoble – PALP Festival (Coteau et place de la Tour Lombarde)
DI 26 | Loto – FC Erde et Ski-Club Sanetsch (Salle Polyvalente)

Octobre 2021

SA 09 | 75 ans SFG Conthey Etoile – SFG Conthey (Salle Polyvalente)
DI 10 | Loto – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)
MA 12 | Conseil Général – Commune de Conthey (Salle Polyvalente)
JE 14 | Spectacle «Ensemble» – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA 16 | Marathon des Saveurs – Office du Tourisme des Coteaux du Soleil (Place Tour Lombarde)
DI 17 | Loto – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)

Novembre 2021

DI 07 | Loto – Ski-Club Conthey (Salle Polyvalente)
JE 18 | Théâtre - «L'école des femmes» – Conthey Show (Salle Polyvalente)
DI 21 | Loto – Choeur mixte Ste-Famille (Salle Polyvalente)
DI 28 | Loto – Chanson des Fougères (Cafés de Châteauneuf)

Décembre 2021

DI 05 | Loto – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Polyvalente)
SA 11 | Concert de Noël – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
JE 16 | Spectacle «Monsieur X» – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA 18 | Concert de l’Avent – Fanfare La Lyre (Eglise Plan Conthey ou Erde)
SA 18 | Tournoi Volleyball – Gym Hommes Conthey (Salle de gymnastique - Châteauneuf)
SA 18 | Noël de Conthey – Commune de Conthey (Salle Polyvalente)

Janvier 2022

SA 01 | Loto – F.M.R. Fond, Marche, Raquette (Salle Polyvalente)
SA 08 | Match aux cartes – F.M.R. Fond, Marche, Raquette (Salle Polyvalente)
VE 14 | Vœux de la Municipalité – Commune de Conthey (Salle Polyvalente)
DI 16 | Concert – Fanfare de La Police Cantonale (Salle Polyvalente)
VE 28 | Concert «The Wide Show» – Conthey Show (Salle Polyvalente)

Février 2022

VE 11 | Loto – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
VE 18 | Tournoi - FC Conthey - Vétérans – Football Club Conthey (Salle Gym Châteauneuf - New)
SA-DI 19-20 | Tournoi - FC Conthey - Juniors – Football Club Conthey (Salle Gym Châteauneuf - New)
JE 24 | Théâtre «Amis» – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA 26 | Concert – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)

Compte tenu des événements récents et des prescriptions liées à l'organisation de manifestations, ce calendrier est susceptible de certains changements. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch).